



COMMUNAUTE de PAROISSES des CHEMINEES
Ste Thérèse – St Joseph – Sts Pierre et Paul – St Fridolin
MULHOUSE - 03.89.42.08.51.
contact@paroisse-sainttherese.com

Le 05 juin 2023

Chers parents,

Cette année à la rentrée scolaire, votre enfant a **7 ans**, il passe en CE1 ou en CE2, ou bien est un peu plus âgé et n'a pas encore fait sa première communion ? Nous vous proposons de l'inscrire dans un parcours de catéchèse qui, en deux ans, le préparera à recevoir sa première communion dans une très belle fête. Si votre enfant n'est pas baptisé, et qu'il entre dans les critères d'inscription ci-dessus, nous vous proposons qu'il intègre le parcours de catéchisme de préparation à la première communion pour recevoir le baptême le même jour.

Les enfants se retrouveront toutes les semaines en période scolaire le mercredi après-midi, pour une rencontre commune avec des catéchistes expérimentées.

Pour nous aider à organiser la rentrée, nous vous prions de compléter et de déposer dans les boîtes aux lettres de chaque paroisse le talon d'inscription ci-dessous, ou de le confier à la catéchiste scolaire, avant la fin du mois de juin. **Une réunion de parents aura lieu à la rentrée. Vous serez informés des dates en temps et en heure.** En attendant la joie de vous retrouver et de vous saluer, nous vous assurons de notre cordial dévouement.

Père Daniel Fernandez et l'équipe des catéchistes.

TALON D'INSCRIPTION PREPARATION A LA PREMIERE COMMUNION SESSION 2023-2025
--

Nom et prénom de l'enfant : Né(e) le :

Baptisé(e) le : à l'église :

Adresse :

(Joindre une copie de l'acte de baptême si en dehors de la communauté de paroisses)

Nom et prénom du responsable légal :

(Merci de préciser : Père Mère Autre responsable légal)

Adresse :

Tél. fixe et ou portable :

Mail :

Merci de bien vouloir compléter également la demande d'autorisation ci-dessous, afin que l'inscription de votre enfant soit complète. Cette autorisation concerne notamment les célébrations de fin d'année ou journées familiales à l'occasion desquelles des photos de groupe peuvent être prises et destinées à être publiées dans le bulletin paroissial ou sur le site de la Communauté de paroisses des Cheminées.

Autorisation photo

Je soussigné(e) (père – mère – tuteur)

Demeurant au :

Autorise mon enfant : à être photographié,

N'autorise pas mon enfant : à être photographié,

À l'occasion du cursus du catéchisme préparatoire à la première communion (journée des familles, célébrations en groupe, etc), soit au cours des deux années 2023-2024 et 2024-2025.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, **j'autorise la Communauté de paroisses des Cheminées de Mulhouse à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.** Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par la Communauté de paroisses des Cheminées de Mulhouse, sous toute forme et tous supports et notamment : exposition (ex : kermesse), bulletin paroissial, projection publique, site Internet de la paroisse concernée et de la Communauté de paroisses.

Fait à, le

Nom et prénom du représentant légal, et signature :